

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

L'USINE DU FRANÇOIS

Au Capital de 1.200.000 francs

R. C. Fort-de-France n° 101

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 17 Août 1943

Sur les Comptes de l'Exercice 1941-1942

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

IMPRIMERIE-RELIURE

J. Besaudin

Fort-de-France Martinique

1943

C039/045

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'USINE DU FRANÇOIS

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui les comptes de l'exercice 1941-1942.

Ces comptes arrêtés au 30 Novembre 1942 avec des estimations de denrées, laissent une balance créditrice de Fcs: 85.568.10

Depuis, nous avons encaissé le produit de la vente des sucres à l'Etat, et ce solde s'est modifié comme suit :

a) Balance du Compte "Profits et Pertes"	85.568.10
b) Plus value sur vente de 33 300 sacs de sucre	1.205.848.50
	1.291.416.60
à déduire : Le tantième de l'administrateur	129.141.66
	Fcs : 1.162.274.94

Prélèvement pour porter à 1.350 le prix d'achat de la barrique de sucre, suivant accord avec les fournisseurs de cannes homologué par l'arrêté du 7 Juillet 1943	828.996.33
	Soit un reliquat de 333.278 61

sur la destination duquel votre Assemblée aura à statuer,

D'autre part, nous avons à régler les comptes de l'exercice 1940.

Le 17 Novembre 1940, je vous présentais des comptes devant laisser un solde créditeur de Fcs : 987.906.01

Cette somme s'obtenait ainsi :

Encaissement du solde des frais de fabrication dûs par l'usine du Simon	139.917.50
Ristournes de frêt et d'assurance	1.351.649.00
	1 491.566.50
à déduire : Balance débitrice du Compte "Profits et Pertes"	504.660.49
	986.906 01

En faisant intervenir les comptes ci-après ce solde se modifierait comme suit :

	à ajouter {	Montant du cpte 'Rhum 1939 à réaliser'	106.837.76	
		« « 'opération sur cannes'	56.659.06	
		« « 'solde bénéfices 1940 sur opération U.S.'	42.907.92	206.404.74
			1.193.310 75	
à déduire :	Montant du compte « Sucre 1940 à réaliser »		862.897.75	
		Solde	330.413.00	

Les 2 260 sacs de sucre saisis par les autorités d'occupation ne nous ont pas été réglés jusqu'ici et nous avons dû diminuer le compte de résultats de la somme de 862.897.75 pour laquelle ils figuraient sur nos livres. Les résultats définitifs de cette campagne ne pourront être acquis qu'après réalisation des rhums que nous détenons encore. Il semble, du reste, que des perspectives intéressantes puissent être envisagées au sujet de ces rhums.

COMPTÉ DE FABRICATION

En 1942, l'Usine a manipulé une quantité de	52.896.760 k
de cannes dont :	
livré par l'Usine du Simon et réglé en sucre, rhum et mélasse,	
en vertu du contrat passé	10.405.540 k
et par ses fournisseurs habituels	42.491.220 k

RECETTES

De ces cannes, il a été fabriqué:		
36.023 sacs de sucre se décomposant comme suit:		
33.300 sacs stockés, estimés à 284 f.	9.457.200.00	
2.478 « vendus sur place à 323 f.71...	802.153.50	
245 « à vendre « estimés à 260f.	63.700.00	10.323.053.50
36.023		
11.555 l mélasse vendus à 1f.345.	15 546.50	
319.497 l « restant, estimés à 1 f.35.	431.320.95	446.867,45
331.052		
Total des recettes		10.769.920.95

DÉPENSES

Achat de cannes	6.059.247.86	
Droits de sortie des sucres	140.459.14	
Construction magasin à sucre	490.780.22	6.690.487.22
Réparations et Entretien	1.175.570.16	
Entretien des voies ferrées	219.637.55	
Entretien du Canal	8.068.15	
Electricité	83.507.59	
Main d'œuvre de la sucrerie	825.272.55	
Transport de cannes	731.523.16	
Logement des sucres	1 062.488.23	
Approvisionnements divers	314.651.22	
Manutentions diverses	75.766.71	
Livraison des sucres	2.802.85	
Frais généraux	375.920.69	
Assistance	30 370.90	
Al/tions fam/les et congés payés	300.134.50	
Assurance du personnel	110.328.15	
à Reporter	5.316.042.41	6.690.487.22 10.769.920.95

Report.....	5.316.042.41	6.690.487.22	10.769.920.95
Assurance contre incendie (Immeub.)	7.754 45		
Assurance des sucres	83.923 79		
Cotisation au groupement	22.164 55		
Frais de stockage des sucres.....	56.951 90		
Patente et Impositions....	102.050.10		
Frais transport cannes U.S.	200.000.00		
	<u>5.788 887 20</u>		
à déduire : Rembt des frais de fabrication par l'Usine du Simon....	1.126 840.00	4.662.047.20	11.352.534.42
Pertes du Compte de Fabrication		Fcs.....	<u>582 613.47</u>

COMPTE DE RHUMERIE

RECETTES

303.065 l. rhum vendus à 2f.50.....	757.662.50	
63.828 l. « à la cons. locale à 3f.533... »	225.553.65	
122.344 l. « restant, estimés à 2f.50..... »	305.860.00	1.289.076.15
<u>489.237</u>		

DÉPENSES

Main d'œuvre de la rhumerie.	163.396 07	
Droits de sortie	7 498.20	
Approvisionnements	94.882 34	
Licence et Impositions	17.809.10	
Cotisation	14.289.00	297.874.71
Bénéfices du Compte de « Rhumerie »	Fcs.....	<u>991.201.44</u>

PROFITS ET PERTES

CRÉDIT

Vente de matériels usagés.....	106 778 43	
Droits de contingent en compensation.....	13.724.00	
Recouvrements d'avaries sucres.....	3.414.15	
Balance du compte «Rhumerie».....	<u>991.201.44</u>	1.115.118.02

DÉBIT

Coupon n° 7 (Inté. statutaires au 30 juin 1942) .	36.000.00	
Secours aux victimes du Bombard. de Paris.	6 000.00	
Intérêts et Escomptes	334.804.45	
Moins-value sur rhums 1941 ayant servi à la fabrication d'alcool	70.132.00	
Balance du Compte «Fabrication»	<u>582.613.47</u>	1.029.549.92
Solde Crédeur	Fcs.....	<u>85 568.10</u>

RÉSULTATS 1942

Au 30 Novembre 1942, nous avons estimés les 33.300 sacs de sucre restant en magasin, à 284 frs (prix du prêt sur les sucres 1942 stockés 80 o/o de 355 f.) pour un montant de 9.457.200.00

Ces mêmes sucres sont vendus à l'État à 400 frs, mais, de ce prix, il y a lieu de déduire :

Droits Coloniaux	58.32	
« Douane	2.90	
Frais d'emb.s.palan	1.90	
« Commission.	12.00	75.12

Les 33.300 sacs doivent être calculés à 324.88 10.818.504.00

Plus value 1.361.304.00

A ajouter: Le solde créditeur du Compte de Profits et Pertes 1942. 85.568.10
1.446.872.10

A déduire : Les intérêts dûs à la Banque sur les avances faites jusqu'au 5 Juin 122.155 50

Commission de Caution 33.300.00 155.455 50

1.291.416 60

Le tantième de l'Administrateur 129.141.66

1.162.274.94

Somme nécessaire pour porter à 1.350 f. le prix de la barrique de sucre suivant accord intervenu entre l'Administrateur et les fournisseurs de cannes, en date du 11 Juin 1943

828.996 33

Solde disponible: 333.278.61

RÉSULTATS 1940

Cet exercice avait laissé une perte de 504.660.49

à laquelle il faut ajouter la balance du compte "Sucre 1940 à réaliser" 862 897.75

1 367.558.24

Par ailleurs, il faut considérer le montant de la ristourne de fret et assurance 1.351.649.00

Solde frais de fabrication opération U. Simon.. 139 917.50

Balance Compte "Rhum 1939 à réaliser" . . . 106.837.76 1.598.404.26

Solde Crédeur 230.846.02

ACTIF**BILAN de la Société Anonyme de l'Usine du FRANÇOIS**

Usine et ses annexes.....		1.332.810.56
Actions de l'Usine du François.....		25.262.90
Sucre 1940 à réaliser.....	862.897.75	
Rhum 1940 à réaliser.....	1.012.642.13	
Rhum et mélasse 1941 à réaliser.....	1.343.487.30	
Sucre 1942 à réaliser.....	9.520.900.00	
Rhum 1942 à réaliser.....	305.860.00	
Mélasse 1942 à réaliser.....	431.320.95	
Alcool 1942 pour le carburant à réaliser.....	31.272.00	13.508.380.13
Caisse		174.876.99
Approvisionnements en magasin.....	2.871.272.46	
Combustible restant.....	91.009.71	
Approvisionnement en cours de réception.....	27.181.85	2.989.464.02
Clarificateur Dorr.....	306.223.03	
Chaudière Babcock et Wilcox.....	1.509.809.53	
Equipement Electrique.....	188.550.30	
Foudres à rhum.....	222.465.95	
Matériel de remplacement à amortir.....	72.985.84	2.300.034.65
Débiteurs de l'extérieur.....	140.873.11	
Débiteurs de la Colonie.....	2.019.010.24	2.159.883.35
Taxe sur le revenu des Valeurs mobilières 1941..	6.843.54	
« « « 1942..	5.132.40	11.975.94
Divers.....		19.216.62
Profits et Pertes 1940.....	504.660.49	
« « 1941.....	510.974.59	1.015.635.08
		<u>23.537.540.24</u>

Rapport du Comité de Surveillance

Messieurs,

Conformément à la Loi et au mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen de la situation de votre Société ainsi que du bilan et des comptes de l'Exercice clos au 30 Novembre 1942.

Les livres et toutes les pièces comptables ont été mis à notre disposition, nous avons pu reconnaître la parfaite régularité des écritures et l'exactitude des évaluations.

Nous estimons donc que vous pouvez donner votre approbation au bilan et aux conclusions du rapport de l'Administrateur.

François, le 3 Août 1943

Les Membres du Comité de Surveillance:

Georges des GROTTES, Yves BERTE, Raymond DESPOINTES

Georges RIMBAUD

Th. de REYNAL, agréé par la Cour d'Appel de la Martinique

Rapport prévu par la Loi du 8 Août 1935

Messieurs,

Conformément à la Loi, nous avons l'honneur de vous informer que du contrôle que nous avons opéré sur les livres de votre Société, nous n'avons relevé aucune opération faite par votre Administrateur, au cours de l'exercice présent, n'entrant pas dans le cadre de l'activité sociale et qui puisse appeler des observations de notre part.

Toutefois, et à toutes fins utiles, nous vous demandons d'accorder à votre Administrateur l'autorisation prévue à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867 de traiter éventuellement des affaires avec votre Société au cours de l'exercice prenant fin le 30 Novembre 1943.

François, le 3 Août 1943

Th. de REYNAL

G. RIMBAUD

